

**M. Ellis:** Si les honorables députés voulaient voter pour notre proposition d'amendement, ils verraient qu'elle y pourvoit très bien. Nous, les cécéfistes, nous croyons que le seul moyen de maintenir le plein emploi est d'adopter les mesures de planification sociale et économique qui sont nécessaires à cette fin. (*Exclamations*) Il n'y a, à mon avis, aucune différence à cet égard entre le parti conservateur et le parti libéral. Il n'y avait aucune différence entre M. Bennett qui plaçait les chômeurs dans des camps de secours, et M. King qui leur donnait 50c. par jour. Jusqu'à ce jour, ni les libéraux ni les conservateurs n'ont apporté la moindre solution au problème du chômage.

**Une voix:** Vous n'en êtes pas davantage capable.

**M. Ellis:** Les conservateurs veulent faire croire qu'ils détiennent la réponse. J'aimerais que le ministre du Travail et le premier ministre se confient à la Chambre et nous disent ce que le gouvernement se propose de faire pour le chômage, au lieu de se contenter d'aller à la dérive et d'espérer en une intervention magique, qui arrangerait tout. C'est apparemment l'attitude que prend le gouvernement.

Plusieurs questions ont une importance considérable pour les gens de ma circonscription. Vous savez qu'en Saskatchewan nous avons depuis bien des années un régime d'hospitalisation. Nul ne peut contester que ce régime ait obtenu les meilleurs résultats dans son domaine. Nous avons attendu longtemps, très longtemps que le gouvernement fédéral crée un partage fédéral-provincial du paiement de comptes d'hôpitaux. Après avoir attendu si longtemps que les libéraux fassent quelque chose, nous avons peut-être porté nos espoirs trop haut lorsque le gouvernement a changé cette année. Nous avons évidemment tout lieu d'espérer que le nouveau gouvernement abandonnerait la politique libérale de temporisation perpétuelle et permettrait à des provinces comme la Saskatchewan, qui attendent depuis si longtemps une participation fédérale à son régime d'hospitalisation, de prendre part à un régime fédéral. Or que constatons-nous? Nous entendons des réponses évasives, et le gouvernement fédéral ne signale pas que la Saskatchewan pourra bientôt conclure une entente avec Ottawa, ni que les gens de la Saskatchewan, qui supportent depuis dix ans, ce fardeau des soins médicaux, pourront obtenir que le gouvernement fédéral participe dans une certaine mesure à ce régime.

Je conseille au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Monteith) et à d'autres membres du gouvernement

[L'hon. M. Starr.]

de nous dire bien clairement, au cours de la présente session, s'ils permettront aux provinces qui ont des régimes en vigueur de conclure un accord, afin que les habitants de ces provinces puissent bénéficier le plus tôt possible des avantages de cette loi.

Quelques mots de certaines questions d'ordre local. Je signalerai notamment un point au ministre des Transports (M. Hees). Il y a plusieurs mois, les journaux ont rapporté qu'il avait déclaré que le nouveau gouvernement allait améliorer les installations d'aéroport au Canada. L'aéroport de Regina est situé dans les limites de la ville, tout proche de quartiers résidentiels très peuplés.

Notre ville grandit à un rythme très rapide et un jour viendra où l'aéroport sera entouré de quartiers d'habitations de trois côtés. Bien des habitants de Regina sont d'avis,—et je pense de même,—que l'aéroport est actuellement à un endroit qui constitue un danger pour la vie et la propriété des gens. Bien plus, l'aéroport est actuellement à un endroit qui empêche l'expansion de la ville et l'on ne peut appliquer à certains des meilleurs terrains pour la construction (et le besoin de logements est grand) les dispositions de la loi nationale sur l'habitation, à cause de leur proximité de l'aéroport.

L'aéroport de Regina a été aménagé alors que la population de la ville était bien loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Étant donné qu'il se trouvait loin des quartiers d'habitation et que le transport aérien jouait un rôle beaucoup moins important que de nos jours, l'emplacement choisi à ce moment-là ne paraissait susciter aucun véritable problème. Il est évident que l'aéroport, sans parler de ceux qui le possèdent aujourd'hui ni rappeler la question de sa propriété par la municipalité, a pris une importance de portée plutôt nationale que locale, et qu'il continuera à grandir du point de vue national et international. En une telle occurrence, il semblerait très sage de songer à déplacer cet aéroport de Regina afin de l'aménager au moins à plusieurs milles des limites actuelles de la ville. Ceci assurerait naturellement l'expansion nécessaire de l'aéroport dans l'avenir et rendrait disponible dans la ville de Regina de grands terrains propres à la construction d'habitations et, par dessus tout, supprimerait l'inconvénient causé par la menace toujours présente à la sécurité de la population habitant le voisinage de l'aéroport.

Bien qu'il existe des différences d'opinion sur la manière de s'y prendre, je crois que la plupart des gens de Regina sont convaincus qu'un déplacement devra s'opérer tôt ou tard. Ils sont très désireux de voir la décision prise maintenant plutôt qu'à la suite d'une